

# Joseph Valentin - "Vieux Souvenirs "

## Le Pont de la Forge - Les sports d'hiver

Ce que nos ancêtres appelaient le Pont de la Forge n'était qu'une simple passerelle de madriers supportée par six poteaux enfoncés dans le lit de la Meurthe. Une main-courante de chaque côté permettait d'éviter la chute dans la rivière. Mais ce ponceau, appelé " Pont " dut très probablement remplacer un véritable pont en troncs de sapins qui joignait les deux rives et rendait facile la sortie des voitures de foin.

Outre le pont de la Meurthe ,le sentier d'accès à l'Est de la maison comportait un véritable pont à son origine.

Ce pont formé de trois énormes pierres plates en granit,de 2m50 de long, 0m70 de large et 0m40 d'épaisseur, posées sur la rigole d'irrigation longeant le chemin sous le cimetière Sud. Un autre cheneau d'irrigation de 2m50 de large, au fond pavé de pierres, permettait le passage à gué des attelages sortant le fourrage de la prairie en amont et en aval.

C'est l'existence de ce gué qui me fait penser qu'il dût y avoir, non une passerelle mais un pont.

Quant au ruisseau longeant l'ancien cimetière il passait sous la remise de l'immeuble X (actuel Gymnase), traversait le jardins du Directeur d'école et des sœurs de l'école des filles..., et longeait au Sud le chemin des Aulnes jusqu'à hauteur de la cheminée de la filature. Ces terrains sont aujourd'hui construits. Un autre ponceau permettait l'accès du sentier de la Forge à la route actuelle R.N.415, alors G.C. N° 10.

Ces ponceaux permettaient aux personnes de Clairegoutte de venir à l'église sans faire le détour par les Aulnes. De bonnes vieilles venues de l'actuelle rue E. Mathis - partie Est de Clairegoutte - venaient aux petites messes dominicales.

C'est sur le tronçon Nord du sentier de la Forge que nous nous livrions jadis, étant écoliers, aux sports d'hiver. Évidemment le ski était inconnu, mais avec des sabots dont le talon était usé ou enlevé, nous nous élancions, le dos au mur du vieux cimetière, et nous glissions jusqu'au bas de la pente sur une quinzaine de mètres. Le soir nous recouvrons le sentier de neige arrosée d'eau. Au cours des nuits froides l'eau se congelait et nous obtenions une piste couverte de glace. Nous glissions après le repas de midi au " fourneau " jusqu'à la rentrée d'une heure.

Le matin, les dévotes du bourg et de Clairegoutte venant à la messe de 8 heures, apportaient les cendres de leurs foyers et les semaient sur la glace. Mais déjà galants, les grands écoliers leur offraient le bras pour la montée et la descente. Aucun accident ne se produisit.

Mais attention ! seuls les garçons des hameaux pouvaient se livrer à ces glissades. Ceux de Fraize, fils de notables (fonctionnaires, commerçants, artisans, étaient chaussés de souliers ferrés. Pas moyen de glisser avec ces chaussures là !

Nous avons une autre glissade au Nord des écoles, dans les Sèches Prayes, sur les " irres " couvertes de glace par suite de l'irrigation hivernale.

Bien entendu,les filles étaient écartées de nos glissades. A cette époque elles ne portaient en général ni pantalon, ni maillots de corps, et les culbutes étaient fréquentes ; on se retrouvait souvent le dos sur la glace et les jambes en l'air !

Alors les filles se liguèrent et déclarèrent à leurs pères qu'elles voulaient une patinoire...

En aval du pont de l'Hôtel de Ville, une rigole d'irrigation partait de la Meurthe jusqu'à l'actuelle rue E. Mathis.

Ayant dépassé l'immeuble Didierjean, la rigole d'irrigation, qui avait 1m50 de large, longeait la route en direction de Clairegoutte. Le sentier la franchissait sur un ponceau formé d'un madrier.

La prairie située entre la route et la rivière, au Nord du sentier, fut louée, le gazon fut décapé en blocs carrés de 0m50 de côté. Ces gazons servirent à créer une digue élevée de 50cm tout autour de la prairie. L'eau d'irrigation y fut déversée et au bout de quelques jours et nuits bien froids, la glace portait plusieurs hommes marchant côte à côte.

Il fallait voir la jeunesse de Fraise venir à l'école fièrement, tenant ses patins à la main. A la récréation elle ne pouvait s'en servir, mais dès la sortie des écoles et surtout les jeudis et les dimanches après vêpres, sous les regards admiratifs de leurs parents, écoliers et écolières, ainsi que quelques grands garçons et demoiselles de Fraize s'en donnaient à cœur joie.

Nous autres, garçons des hameaux, nous contentions de nos glissades à la portée de tous et totalement gratuites à l'origine du sentier du Pont de la Forge.

Oui, mais deux hivers de suite la température fut moins froide. Les gelées n'étant pas fortes, il y eut sur la patinoire des bains de pieds et des chutes, la glace ne portant pas. Alors les notables de Fraize, très économes, résilièrent la location de la prairie et firent remettre le gazon en place. Seule la glissière des garçons chaussés de sabots continua son office.

La patinoire était à sec. Un jour notre maître Eugène Mathis nous amena sur place alors que l'on avait commencé à remettre les gazons sur le parterre.

" Voyez, nous dit-il, ces pierres colorées ayant l'aspect de verre fondu : ce sont des scories vitrifiées, des déchets de minerai de fer et de cuivre exploités à Scarupt et à Barançon. C'est ce qui a révélé l'existence de l'ancienne fonderie !

Il y eut aussi en aval une forge, mais elle n'a pas laissé d'indices, pour la bonne raison qu'à cette époque les forgerons ne s'é servaient que de charbon de bois. Or celui-ci ne forme que des cendres qui furent emportées et diluées par les eaux ! "

Joseph Valentin

N.B. : L'existence de la forge est attestée par une Quittance de 500 fcs accordée au maître de la forge de Fraize en 1607. Mais il semble que la forge n'existait plus à la guerre de Trente, car il n'en est plus fait mention à des dates ultérieures.

Arch. Dep. Nancy -B.8897